

FRANÇOIS HOLLANDE

Monsieur Jean-Marie DROT
Président
Association SCAM-VELASQUEZ
5, Avenue Vélasquez
75008 PARIS

Paris, le 29 MARS 2012

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir adressé vos réflexions sur la place de la culture au sein des émissions de télévision, à la suite du colloque organisé par la SACD et la SCAM au dernier Festival International des Programmes Audiovisuels de Biarritz.

Je souhaite comme vous que les documentaires de création aient toute leur place sur le service public et à des heures certainement moins nocturnes.

Vous citez André Malraux qui présentait l'audiovisuel comme notre nouveau « musée imaginaire ». Comme lui, j'estime que la télévision est un formidable média de diffusion de la culture. La télévision est source de divertissement, certes. Toutefois, il est effectivement temps que le service public de la télévision revienne à ses missions premières et qu'à côté de ses missions d'informer et de divertir, il se souvienne qu'il doit aussi cultiver. Il est juste de reconnaître qu'il le fait parfois avec succès, mais pas assez de façon régulière et malheureusement souvent très tard.

Si les Français me font confiance, une de mes priorités sera de revenir sur le système de nomination des dirigeants de l'audiovisuel public afin de leur donner toute l'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique qui leur est légitimement nécessaire.

Je serai aussi particulièrement exigeant pour que soient réaffirmées les missions de la radio et de la télévision publique à travers leurs cahiers des charges et leurs contrats d'objectifs et de moyens. Tout spécialement pour que leurs responsabilités en matière de diffusion de la culture, sous toutes ses formes, ainsi qu'en matière d'éducation soient pleinement affichées et respectées.

Je veillerai à ce que le financement du secteur public - qui a été déstabilisé et fragilisé par des décisions non préparées du gouvernement actuel - retrouve des bases stables et pérennes. Comme vous le savez, les Parlementaires socialistes ont dénoncé et combattu ces mesures qui, sous couvert de libérer les chaînes publiques du poids de la recherche d'audience pour la publicité, ont mis en péril une grande part de leur financement sans améliorer ni les horaires de diffusion ni la qualité des programmes.

.../...

francoishollande.fr

59, avenue de Séjur 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 56 58 90 40 - cab@francoishollande.fr

Vous l'aurez compris, je souhaite, si je suis élu, redonner au service public de l'audiovisuel le rôle clé qui doit être le sien pour que l'exception culturelle française ne reste justement pas une exception.

Quant aux programmes de la télévision privée, je souhaiterais comme vous qu'ils répondent à une ambition culturelle plus forte. Le lancement de la télévision numérique terrestre a été un succès technique. Il a permis aussi le développement de chaînes d'information qui ont apporté de la diversité et du pluralisme. Toutefois, il faut bien constater que l'apparition des nouvelles chaînes de la TNT n'a pas encore contribué à l'amélioration de la qualité globale des émissions ce qui doit rester un objectif majeur de leur développement à venir.

Tout en laissant son indépendance au régulateur pour le futur choix des nouvelles chaînes hertziennes, rendues possibles par les progrès techniques, je souhaite que la qualité des projets présentés devienne le critère déterminant pour accorder les autorisations de diffusion.

Je vous suis reconnaissant de m'avoir alerté sur ce sujet très important pour la vitalité de notre pays et, à travers vous, je remercie l'ensemble des créateurs, auteurs, artistes qui contribuent à maintenir et à créer en permanence notre culture.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.



François HOLLANDE